



CHORUS comptable : quand tout bascule !

Bascule des chœurs : une décision anticipée et pour le moins hâtive...

Depuis le 1^{er} janvier 2012, date à laquelle la comptabilité de l'État a pour la première fois basculé dans CHORUS, les collectivités ont pu bénéficier et s'accrocher. La loi relative à la décentralisation de la comptabilité publique a permis d'attribuer la mission des collectivités aux services de la comptabilité publique, ce qui leur a permis de se charger de la comptabilité.

...une conséquence sous-estimée... et la responsabilité est devenue partagée...

Pour la direction générale, qui était, elle-même, responsable des missions, les conditions étaient réunies, les besoins étaient connus. Au vu des résultats obtenus, il est évident que la direction générale n'a pas pu anticiper la situation. Il est donc évident que la direction générale n'a pas pu anticiper la situation. Il est donc évident que la direction générale n'a pas pu anticiper la situation.

La direction générale n'a pas pu anticiper la situation. Il est donc évident que la direction générale n'a pas pu anticiper la situation. Il est donc évident que la direction générale n'a pas pu anticiper la situation.

...la loi : des agents dans la galère...

En attendant, ce sont les agents qui ont dû faire face à la galère. Ils ont dû faire face à la galère. Ils ont dû faire face à la galère. Ils ont dû faire face à la galère.

...avec une formation initiale et adaptée à la situation...

Les agents ont dû faire face à la galère. Ils ont dû faire face à la galère. Ils ont dû faire face à la galère. Ils ont dû faire face à la galère.

...avec des fichiers de procédures localisées...

Les agents ont dû faire face à la galère. Ils ont dû faire face à la galère. Ils ont dû faire face à la galère. Ils ont dû faire face à la galère.

fichiers:



[Télécharger chorus_comptable.pdf](#) (80.84 Ko)

Public: [Outils informatiques GP](#)

- [A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank